Confederaziun svizra

Swiss Confederation

## 73e session de l'Assemblée générale

6e commission

Point 79 de l'ordre du jour

## Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies

Criminal accountability of United Nations officials and experts on mission

New York, le 5 octobre 2018

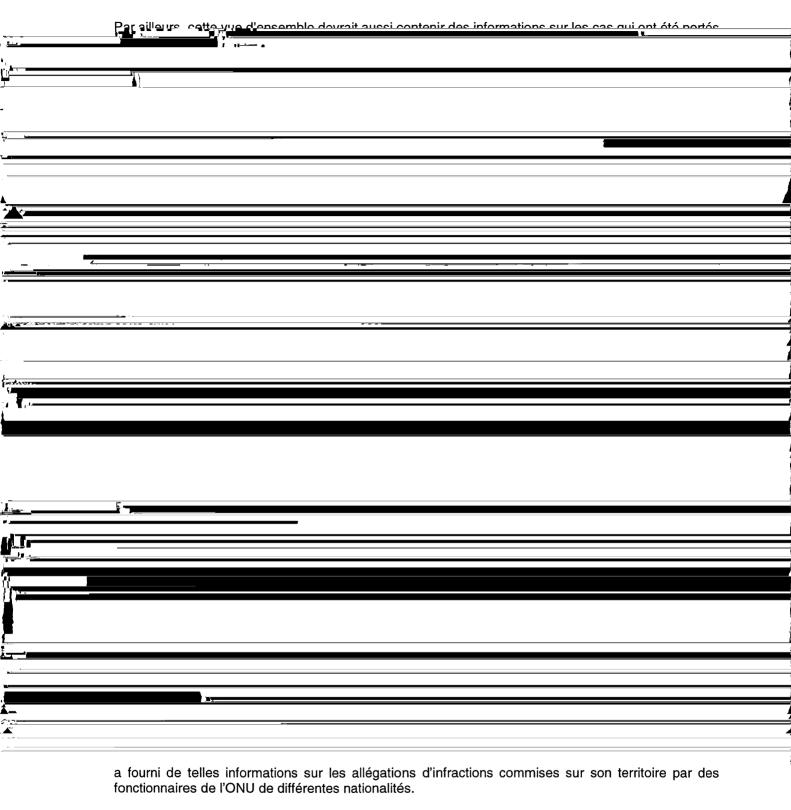
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Secrétaire général pour les trois rapports présentés cette année sur la question de la responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies. Ces documents riches en informations nourrissent les réflexions sur les mesures à prendre pour améliorer

la réponse de l'Organisation des Nations Unies et de ses Etats membres aux défis qui subsistent dans ce domaine.

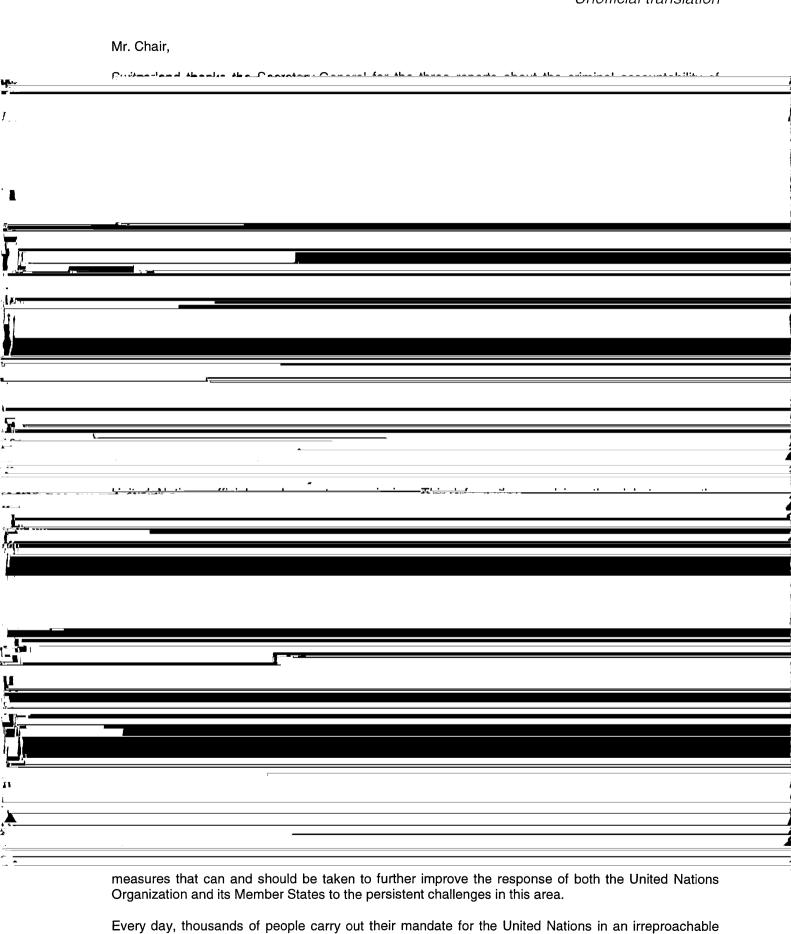
Chaque jour, des milliers de personnes remplissent leur mandat au service des Nations Unies de manière irréprochable. Lorsque des crimes sont commis par des employés des Nations Unies, les nationments de qualques une competent le ban travail communité de production de la competent de la compe



Elle soutient qu'il est primordial de proposer une réponse globale et cohérente, qui couvre tous les types de crimes, y compris les délits financiers, et tout le personnel de l'ONU, aussi bien civil que militaire.

Monsieur le Président,

Pour la deuxième fois, les rapports du Secrétaire général intègrent une compilation de toutes les informations reçues des États membres depuis 2007 concernant l'exercice de leur compétence à l'égard de leurs ressortissants ayant la qualité de fonctionnaire ou d'expert en mission des Nations Unies. La Suisse regrette que seuls quatre États supplémentaires aient choisi de fournir des informations. Nous encourageons vivement tous les États membres à répondre aux demandes répétées de l'Assemblée pénérale à cet égard. Il est crucial de disposer de ces informations pour que cette assemblée puisse



many. Therefore, we must ensure that those who commit crimes are held accountable.

Mr. Chair,

The Secretary-General's reporting provides important information on his referrals of criminal allegations

manner. When crimes are committed by UN personnel, the acts of a few undermine the good work of

	Mr. Chair
	The Secretary-General also prepared a report on the policies and procedures in place at the secretariat and related bodies, in the various funds and programmes and in the specialised agencies. It remains
-26 <sub>.</sub>	
	58 ·
<u> </u>	
	raises challenges in terms of coordination and coherence in the organisation's approach, as well as – crucially - for the victims who want to report a crime.
	As requested in last year's resolution, we encourage the Secretary-General to continue his reflections on this matter and provide substantial recommendations in his future reports.
	Mr. Chair
. ——	Switzerland looks fearuard to discussions with Member States and the Secretarist similar at ininthe